

Recherche Web : Google a bien triché, et devait être sanctionné | Le Net Expert Informatique



Recherche Web : Google a bien triché, et devait être sanctionné

En 2013, le régulateur US avait refermé le dossier antitrust sans sanctionner Google. Mais un rapport de la FTC, livré par erreur, atteste de la manipulation des résultats de recherche par Google, au profit de ses services et au détriment des concurrents et même des utilisateurs.

Suite à de longs mois d'enquête, le régulateur américain du commerce (FTC) avait finalement conclu un accord avec Google dans le cadre d'une plainte pour abus de position dominante. Aucune mesure contraignante n'avait été prise à l'encontre du géant de la recherche. Pour autant, cette décision ne signifie pas que les pratiques de Google dans la recherche en ligne aient été jugées par les enquêteurs de la FTC comme saines sur le plan concurrentiel.

Bien au contraire, et c'est d'ailleurs ce que démontre un rapport obtenu par le Wall Street Journal.

Google a altéré volontairement le ranking

Et ce rapport émane directement du régulateur qui, suite à une requête du WSJ demandant la communication d'un document public, a envoyé par erreur une version non expurgée et partielle du rapport d'enquête du personnel de la FTC.

Les conclusions y sont bien plus tranchées que les informations livrées à l'époque par la FTC pour justifier de faire mettre un terme à son litige avec Google. De nouveaux détails soulignent ainsi que Google a bien manipulé les résultats de recherche au profit de ses propres services, y compris lorsque ces résultats étaient d'une pertinence moindre pour l'utilisateur.

Le WSJ, grâce à cette erreur de l'administration, révèle ainsi plusieurs des pratiques constatées par le régulateur et qui n'avaient jamais été communiquées.

Dans le shopping par exemple, Google classait les résultats de son service avant ceux de ses concurrents, alors que celui-ci affichait un taux de clic inférieur. Le personnel de la FTC chargé de l'enquête estimait donc que Google plaçait volontairement ses services au-dessus de ceux de ses concurrents, comme Yelp, TripAdvisor ou Expedia, qui eux se voyaient dans le même temps rétrogradés par le moteur en termes de ranking, en dépit de leur pertinence pour l'utilisateur.

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Après cette lecture, quel est votre avis ?

Cliquez et laissez-nous un commentaire...

Source :

<http://www.zdnet.fr/actualites/recherche-web-google-a-bien-triche-et-devait-etre-sanctionne-39816656.htm>